



HERMÈS

**RAPPORT ANNUEL 2014
EXTRAITS DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

Les renvois de page ci-après font référence aux pages du Tome 2 du rapport annuel 2014

NOTE 31 - INFORMATION SUR LES HONORAIRES

Au titre de l'exercice 2014, les honoraires versés aux commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux se détaillent comme suit :

en millions d'euros

	PricewaterhouseCoopers				Crowe Horwath, Cabinet Didier Kling & Associés			
	2014	Répart.	2013	Répart.	2014	Répart.	2013	Répart.
Audit								
Commissariat aux comptes	1,6	72 %	1,6	74 %	0,5	100 %	0,5	95 %
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	0,2	11 %	0,2	11 %	0,2	32 %	0,2	34 %
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	1,4	62 %	1,4	63 %	0,3	68 %	0,3	61 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0,1	3 %	0,2	10 %	–	–	0,0	5 %
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	0,0	0 %	0,1	4 %	–	–	0,0	–
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	0,1	2 %	0,1	6 %	–	–	–	–
<i>Sous-total</i>	1,7	75 %	1,8	84 %	0,5	100 %	0,5	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales étrangères								
Juridique, fiscal et social ⁽¹⁾	0,6	25 %	0,4	16 %	–	–	–	–
<i>Sous-total</i>	0,6	25 %	0,4	16 %	–	–	–	–
Total	2,3	100 %	2,2	100 %	0,5	100 %	0,5	100 %

(1) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à la fiscalité concernent les travaux effectués pour nos filiales étrangères et liés au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes sociaux.

Le déséquilibre observé s'explique par le fait que le réseau PwC est en charge de la quasi-totalité de l'audit des filiales étrangères du groupe Hermès.